

# LES ELECTIONS MUNICIPALES DU 14 MARS

## Liste d'Union Républicaine conduite par T. Merle présentée par le Parti Communiste Français

### DEUX GESTES ENCOURAGEANTS

Pauvre M. Scaglia ! vraiment ses arguments il ne s'attend pas. auxquels il ne s'attend pas.

Attaque l'un, salit l'autre, crache sur le troisième. Tout lui retombe sur la figure !

« Pendant que les vieux de l'hospice survivent dans les locaux indécents », écrit-il...

Oui, pendant qu'il écrit cela, les vieux, outrés ressentent encore plus leurs liens avec leurs amis.

Témoins, ces deux exemples, parmi tant d'autres...

Dimanche, au siège du Parti communiste, un vieux retraité de 82 ans, un vieux Seynois, bien connu, estimé, un homme qui, durant l'occupation a été un ardent et courageux patriote, notre vieil ami Odiardo Joseph, est venu apporter un don.

« 10 fr. pour le Parti, 10 fr. pour «Le Petit Varois», parce qu'eux défendent les travailleurs et les vieux ».

Et cet autre ami, Campani, retraité des F.C.M. — les retraités sont maigres pourtant — donne, ce même dimanche 5 fr. pour «Le Petit Varois».

Combien nous apprécions ce sacrifice venant des vieux retraités !

Et combien nous sommes sensibles à leur geste, autant qu'à leurs paroles qui nous encouragent.

Ah ! Monsieur Scaglia ! continue de nous salir...

**JEUDI 18 FEVRIER, A 18 H. 30**  
**Salle des Fêtes de l'hôtel de ville**

**PRÉSENTATION  
DES CANDIDATS ET DU PROGRAMME  
DE LA LISTE D'UNION RÉPUBLICAINE  
PRÉSENTÉE PAR LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS  
AU COURS D'UNE**

### GRANDE RÉUNION PUBLIQUE

**SOUS LA PRÉSIDENCE DE PH. GIOVANNINI  
AVEC LOUIS PUCCHINI ET**

**TOUSSAINT MERLE**

**COMITÉ DE PARRAINAGE ET DE SOUTIEN**  
**Cité Gaston-Monmousseau - 2<sup>me</sup> Comité de soutien**

Les personnes ci-dessous font part de leur satisfaction des réalisations de la municipalité actuelle et apportent leur soutien pour que la liste d'Union républicaine conduite par Toussaint Merle soit triphalement réélue :

M. Pichard, Mme Pichard, M. Barsotti, Mme Barsotti, M. Favall-

li, Mme Favalli, M. Robert Brives, Mme Marie Brives, Mme Vve Brives, M. José Brives, M. Paul Gaujac, Mme Mathilde Gaujac, M. Mathieu, M. Diego Fernandez, Mme Fernandez, Mlle Andrée Fernandez, M. et Mme Lemaitre, Mme Dolci, M. et Mme Bergero.

### ENCORE, ET TOUJOURS,

Qui en est à son 5<sup>me</sup> comité de soutien de la liste d'Union démocratique conduite par Toussaint Merle.

Ainsi peut dire que c'est la presque unanimité de la nouvelle cité seynoise qui a décidé de per-

### LE QUARTIER BERTHE

mettre à la municipalité sortante de continuer son œuvre magistrale.

Merci, nouveaux et chers amis de Berthe :

Di Silvestro E., Chouquet J., Tosello A., Fontaine S., Castello S., Micaelli J., Micaelli P., Chieu G., Bruzzo J., Bruzzo O., Chouquet L., Mme et M. Gerzain, Mme et M. Amayenc, M. Sigalas A., Mme Sigalas G., Garcia M., Garcia J., Cirio Y., Cirio L., Cirio J., Cirio J.-C., Di Silvestro L., Gonzalez J., Gonzalez A., Coitoux A., Coitoux L., Lubonis M., Lubonis N., Clatot A., Clatot Y.

Vous rejoignez ainsi, dans la bataille qui est maintenant entrée dans toute son ampleur, ceux qui avaient déjà donné leur opinion.

Nous croyons savoir que, chaque matin, à la lecture du nouveau comité de soutien qui se manifeste, l'équipe Scaglia - U.N.R. - A.N.R.A.S. prend une colère grandissante.

Et pourtant, messieurs, nous ne sommes pas encore au 14 mars !

## LA SECTION SOCIALISTE S.F.I.O.

### ET LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

La section socialiste de La Seyne, réunie en assemblée générale le dimanche 14 février, après avoir examiné, à la veille des élections municipales, la situation locale, a voté à l'unanimité la motion suivante :

« Regrettant que toutes les conversations n'aient pu aboutir, malgré les efforts des représentants de notre Parti :

« Que, vu les événements actuels tant au point de vue international, national et surtout local, à propos des revendications ouvrières concernant principalement les F.C.M. et l'Arsenal :

« Considérant qu'une liste de rassemblement républicain et démocratique aurait eu la faveur de notre population :

« Informe les électrices et électeurs seynois, que notre Parti sera absent par manque de temps, de cette campagne politique, en rappelant toutefois, les directives de notre Conseil National des 28 et 29 novembre dernier :

« Partout où cela sera nécessaire pour battre l'U.N.R. et ses alliés, ce qui est le but prioritaire de cette campagne, le Parti approuve la constitution de listes de coalition avec les démocrates de gauche.

« Le Parti admet également des ententes avec les communistes ou avec des républicains qui, bien qu'éloignés du socialisme, sont op-

posés sans équivoque, au régime actuel. »

« Notre section, en assurant notre population qu'elle sera toujours présente, comme jusqu'à ce jour, à toutes manifestations ayant pour but de défendre toutes revendications ouvrières, espère que les électrices et électeurs seynois, sauront comprendre les efforts que nous avons fait, pour mettre ces directives en pratique, et que c'est en se conformant à celle-ci qu'elles front aux urnes les 14 et 21 mars prochain. »

**1 947 - 1965 : 18 ANS DE GESTION MUNICIPALE  
IL Y A AIDE AUX VIEUX... ET AIDE AUX VIEUX...**

Les vieux Seynois se souviennent quelle était la conception du bureau de Bienfaisance avant 1947 c'est-à-dire avant l'installation de la municipalité actuelle.

A l'occasion des fêtes, ou plusieurs fois dans l'année les vieux travailleurs recevaient des bons aux différentes couleurs, jaune pour le pain, rouge pour la viande, vert pour le sucre, et c'est avec ces bons qu'ils devaient se présenter chez les commerçants.

C'était porter atteinte à la dignité d'homme et de femme apant sacrifié leur vie pour leur travail, pour leur famille, pour leur ville.

que de les obliger ainsi à se diminuer.

Aussi, ces « bons » lamentables furent rapidement supprimés et remplacés par des allocations mensuelles en espèces. Ainsi, nos vieux assistés peuvent, sans qu'ils aient à en être gênés, aller chez les commerçants de leur choix.

Pour 1964 seulement, ces allocations mensuelles ont été perçues par 186 bénéficiaires, pour un total de 2.721.700 francs.

Nous avons estimé utile de rappeler ce changement important introduit par la municipalité dans l'aide aux vieux papas et aux vieilles mamans.